

Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries communautaires



La carte d'accès est réservée aux habitants de la Communauté de Communes Rives de Moselle et donne accès aux quatre déchèteries communautaires : Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange.

Pour recevoir gratuitement votre carte, vous devez procéder comme suit :

1- Remplir le formulaire :

Cadre à remplir par le demandeur :

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Adresse E-mail (*facultatif*) :

Mode de retrait du badge : Envoi par courrier à votre domicile
Retrait au siège de la Communauté de Communes*

* (2 jours ouvrables après réception du formulaire rempli)

2- Joindre la copie d'un justificatif de domicile (par ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone ...)

3- Nous retourner le formulaire et le justificatif de domicile :

➤ Soit les **envoyer par voie postale** à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Rives de Moselle
1, place de la Gare – CS 40303
57280 MAIZIERES-LES-METZ Cedex

➤ Soit les **déposer** à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du siège de la Communauté de Communes, 1 place de la Gare 57280 MAIZIERES-LES-METZ (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

➤ Soit les **faxer** au 03.87.51.78.48.

➤ Soit les **envoyer par E-mail** à l'adresse : badge@rivesdemoselle.fr

4- Réception (sous quinzaine) de votre carte d'accès par courrier à votre domicile ou retrait directement au siège de la Communauté de Communes si demandé précédemment.

Attention : sans ce badge, l'accès aux déchèteries communautaires sera refusé.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 03.87.51.77.02 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou consulter notre site internet en tapant www.rivesdemoselle.fr.



Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries communautaires pour professionnels et associations



La carte d'accès est réservée aux professionnels de la Communauté de Communes Rives de Moselle et donne accès aux quatre déchèteries communautaires : Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange. Attention cette carte ne vous dispense pas d'acheter au préalable des « bons d'accès » pour vous rendre en déchèterie.

Pour recevoir gratuitement votre carte, vous devez procéder comme suit :

1- Remplir le formulaire :

Cadre à remplir par le demandeur :

Nom - Prénom du demandeur :

Agissant en qualité de : gérant directeur associé propriétaire de l'entreprise
autre (à préciser) :

Nom de l'entité :

N° SIRET/SIREN : Code APE :

Adresse de l'entité :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Adresse E-mail (*facultatif*) :

Mode de retrait du badge : Envoi par courrier à l'adresse indiquée
Retrait au siège de la Communauté de Communes*

*(2 jours ouvrables après réception du formulaire rempli)

2- Joindre la copie d'un justificatif attestant de l'existence de l'entité (par ex : extrait K-bis, N° d'enregistrement de l'association...)

3- Nous retourner le formulaire et le justificatif de domicile :

➤ Soit les **envoyer par voie postale** à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Rives de Moselle
1, place de la Gare – CS 40303
57280 MAIZIERES-LES-METZ Cedex

➤ Soit les **déposer** à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du siège de la Communauté de Communes, 1 place de la Gare 57280 MAIZIERES-LES-METZ (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

➤ Soit les **faxer** au 03.87.51.78.48.

➤ Soit les **envoyer par E-mail** à l'adresse : badge@rivesdemoselle.fr

4- Réception (sous quinzaine) de votre carte d'accès par courrier à l'adresse indiquée ou retrait directement au siège de la Communauté de Communes si demandé précédemment.

Attention : sans ce badge, l'accès aux déchèteries communautaires sera refusé.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 03.87.51.77.02 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou consulter notre site internet en tapant www.rivesdemoselle.fr.